

### Une pause estivale active

Après des semaines très mouvementées, les mois de juillet août sont l'occasion de faire une pause et de se ressourcer avant la rentrée, mais aussi de lancer les projets suspendus pendant le confinement. Du côté de la Mairie : ouverture de l'aire de jeux au public, réfection de la voirie, aménagements de l'école... Côté particuliers, la période est propice aux travaux d'aménagements, cela montre le dynamisme de la commune, mais n'oubliez pas de respecter votre voisinage et de suivre les règles du code de l'urbanisme (cf. page2)

### Travaux sur la voirie

Vous avez pu croiser dans Oncy les engins de la société TPS. Ils seront là tout le mois de juillet pour assurer la rénovation de la voirie de la commune :



- Réfection des trottoirs de la Grande Rue avec en particulier la suppression des nids de poule qui s'étaient créés
- Élargissement et réfection du Chemin des Résistants
- Création d'un puisard Chemin de Moigny pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales
- Prolongation de la voirie Chemin du Mont Grippon

### Plan canicule

A l'arrivée de l'été, quand la période des vacances arrive, le dispositif municipal pour la prise en charge des personnes âgées isolées en cas de très forte chaleur est activé.

Même si le temps actuel n'est pas au beau fixe... mieux vaut prévenir et ne prendre aucun risque. Vous avez 70 ans ou plus ou vous vivez seul(e) et vous sentez le besoin d'être soutenu, n'hésitez à vous inscrire à la Mairie au 01 64 98 81 40

### Inauguration de l'aire de jeux

Samedi 18 juillet à 15h30



Petits et grands sont conviés au goûter d'inauguration de l'Aire de Jeux et espace fitness Espace Culturel et Sportif Jean-Pierre Hazard. Animations, goûter, boissons...

Merci de respecter le protocole sanitaire

### Election du bureau de la CC2V

Mardi 7 juillet, le Conseil Communautaire a réélu Pascal Simonnot, Maire de Moigny-sur-École à la présidence de la Communauté de Commune des deux Vallées dont fait partie Oncy-sur-Ecole. Oncy sera représentée par Bruno Delecour qui a été élu premier Vice-Président.

### Horaires d'été de la Mairie

Du 6 juillet au 28 août, la Mairie est ouverte les mardis et vendredis de 14h00 à 19h.

Pour plus de facilité, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 64 98 81 40

ou par mail [mairie.uncysurecole@gmail.com](mailto:mairie.uncysurecole@gmail.com)

Merci de continuer à respecter les règles sanitaires.



## N'oubliez pas de déclarer vos travaux !

L'été est une période propice pour les travaux d'aménagement.

**ATTENTION, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire une Déclaration Préalable (DP) en mairie pour les travaux ci-dessous**, afin d'éviter le risque d'une suspension immédiate des travaux :

- Construction (garage, dépendance, abris de jardin,...) ou extensions (surélévation, véranda ...) ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.
- Construction d'une piscine permanente (plus de 3 mois, même hors sol) d'une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup> non

couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est inférieure à 1,80 m de hauteur.

- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre ou porte, remplacement d'une clôture, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...).
- Travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique).
- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un garage en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.
- Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.
- Coupe et abattage d'arbres en espace boisé classé.

Tous les détails sur:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

## Profitez des légumes d'été : Pressé de légumes de Provence

Une terrine facile à réaliser à l'avance à base de poivrons, d'aubergines et de tomates.

A servir en entrée ou en accompagnement.

Effet garanti sur la table !

- 2 poivrons rouges
- 2 poivrons jaunes
- 2 aubergines
- 2 courgettes jaunes
- 2 courgettes vertes
- 6 tomates Marmande
- 1 grappe de tomates cerises
- 4 feuilles de gélatine
- 1 demi botte de basilic
- 4 fleurs de capucine
- 1 cuillerée à soupe de vinaigre balsamique
- huile d'olive



### Pour la préparation des légumes

Faire griller les poivrons 20 minutes au four à 200 °C. Les laisser refroidir dans un sac, retirer la peau et détailler en lamelles. Couper les courgettes et les aubergines en lamelles à la mandoline et les faire revenir à la poêle dans de l'huile d'olive. Éplucher les grosses tomates, les couper en morceaux et les presser pour récupérer le jus en le filtrant dans un chinois. Ajouter 1 verre d'eau. Faire chauffer l'eau de tomate obtenue et incorporer la gélatine trempée.

### Pour le montage

Dans un moule à terrine, monter les légumes par couche, en tassant bien et en ajoutant de l'eau de tomate sur chaque couche de légumes. Réserver au frais 24 heures. Servir tranché avec les tomates cerises et les capucines, relevé de vinaigrette au basilic.

Vous pouvez remplacer la gélatine par 1 cuillerée à café d'agar-agar (2 g) dans l'eau de tomate bouillante.

Vous pouvez aussi varier les légumes en fonction de vos envies tout en gardant une variété de couleurs pour préserver l'effet visuel.